

# BULLETIN DES AMIS

## DE

# "SOURCES CHRÉTIENNES"

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des Amis de Sources Chrétiennes s'est tenue le samedi 16 octobre 1982, au siège social, 29, rue du Plat à Lyon, à partir de 10 h 30. Les adhérents de l'Association avaient été régulièrement convoqués par lettre personnelle, quinze jours avant la tenue de l'Assemblée. Sur les 456 adhérents de l'Association (430 à jour de leur cotisation), 202 avaient envoyé leur pouvoir : 18 étaient présents, dont la majorité des membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée a entendu le rapport moral et le rapport financier de l'année 1981, présentés par le Secrétaire et par le Trésorier de l'Association. Elle a approuvé ces rapports et donné quitus de sa gestion au Conseil d'Administration.

M. Maurice Pangaud a ensuite exposé à l'Assemblée l'état des négociations en cours avec les Editions du Cerf pour l'élaboration d'un nouveau contrat qui, entre autres choses, confirme l'autonomie scientifique de la Direction de la Collection Sources Chrétiennes et précise ce qui concerne la distribution et la diffusion des volumes de la Collection. A l'unanimité, les membres présents de l'Assemblée approuvent l'action des mandataires du Conseil dans cette négociation et leur demandent de la poursuivre avec diligence et fermeté.

Certains des participants font alors des suggestions pour procurer un accroissement du nombre des adhérents à l'Association et pour une meilleure publicité auprès des organes de presse.

Conformément aux statuts, l'Assemblée procède, par vote à bulletin secret, au renouvellement pour moitié du Conseil d'Administration, c'est-à-dire de MM. Latreille, Mondésert, Fontoyonot, Glénisson, Kohler, Labasse, Pangaud, Perrachon, Pouilloux, Rougé. L'Assemblée a ensuite pris acte de la démission de MM. André Latreille, président de l'Association, et Jean Rougé, membre du Conseil d'Administration. Elle a approuvé à l'unanimité la désignation de M. le Doyen Latreille comme président d'honneur de l'Association au même titre que le R.P. Henri de Lubac, ainsi que celle de M. Rougé comme membre d'honneur. Elle a entériné, d'autre part, la démission de M. Courbier de son poste de vice-président, tout en restant membre du Conseil. Elle a, enfin, ratifié l'admission, au sein du Conseil, de deux nouveaux membres : MM. Jean-Noël Guinot et Bernard Yon.

Puis le Président du Conseil propose à l'Assemblée générale, qui l'approuve à l'unanimité, l'augmentation des cotisations : celles-ci passeront, pour 1983, respectivement à 70, 150 et 600 francs.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée s'est séparée à 11 h 30.

## RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce même jour, le Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni deux fois : d'abord à 9 h, avant l'Assemblée générale, pour entendre la lecture des deux Rapports, moral et financier, qu'on pourra lire ci-dessous. Avant cette lecture, le Secrétaire évoqua le souvenir de M. Robert Proton de la Chapelle, ancien membre du Conseil récemment décédé à Lyon, et, à l'occasion du décès de Mme Joseph Lepercq, le souvenir de son mari, ancien Président du Conseil des Facultés Catholiques : à ce dernier, l'Association doit beaucoup pour l'installation de l'Institut dans les locaux qu'il occupe actuellement.

Immédiatement après l'Assemblée générale, à 11 h 30, le nouveau Conseil s'est réuni pour élire, selon nos Statuts, un nouveau Bureau. A l'unanimité ont été élus :

— Président : M. Jean Pouilloux

— Vice-Présidents : MM. Jean Labasse et Maurice Pangaud

et ont été renouvelés dans les postes de trésorier : M. Xavier Fontoynt, et de secrétaire : le P. Claude Mondésert.

Les membres du Conseil ont bien voulu adjoindre à ce dernier, sur sa demande, un secrétaire-adjoint en la personne de M. Jean-Noël Guinot.

## RAPPORT MORAL

Comme l'an dernier, nous avons dû, pour la seconde fois, retarder jusqu'à cet automne l'Assemblée générale annuelle, et il semble bien que ce soit finalement la meilleure époque, en particulier pour tout ce qui regarde l'établissement du Rapport financier. Cela deviendra donc, si vous le voulez bien, la règle pour l'avenir et ce sera le Bulletin d'automne qui publiera le compte rendu de l'Assemblée générale et les deux Rapports habituels.

Conformément aux Statuts, nous avons aujourd'hui à pourvoir au renouvellement du mandat de la seconde moitié des membres du Conseil. Mais je dois signaler aussitôt, et c'est un événement important pour l'Association, que MM. Latreille et Rougé donnent leur démission du Conseil, mais non pas de l'Association ; que M. Courbier désire être remplacé dans son poste de vice-président tout en restant membre du Conseil. D'autre part, nous proposons l'admission au Conseil de MM. Jean-Noël Guinot et Bernard Yon. Si ces renouvellements et admissions ont votre accord, nous les soumettrons à l'approbation de l'Assemblée générale.

Les membres du nouveau Conseil, qui se réuniront dès la clôture de l'Assemblée générale, éliront leur Bureau, c'est-à-dire un président — et cette fois-ci un nouveau président —, deux nouveaux vice-présidents (l'un des postes était resté vacant depuis la démission du R.P. H. de Lubac, acceptée par l'Assemblée du 17 mai 1980 qui l'a nommé président d'honneur de l'Association), un secrétaire et un trésorier.

Je ne puis pas laisser passer ce changement sans exprimer, même si c'est trop brièvement, à M. le Doyen André Latreille combien nous lui sommes tous reconnaissants — et affectueusement, amicalement reconnaissants — d'avoir accepté la présidence de l'Association à sa naissance, en 1956, d'en avoir assumé depuis lors, avec tant de fidélité et de dévouement, toutes les obligations, continuellement, et d'avoir porté avec les membres du Conseil, avec

M. Courbier en particulier, dès la première heure, avec toute notre équipe et avec l'Association, tous les soucis qui ne nous ont pas manqué au cours de plus de 25 années, dans une entreprise, sans doute très honorable, mais pleine d'aléas et d'incertitudes ! Nous souhaitons de tout notre cœur que sa santé permette à M. Latreille d'être encore souvent présent parmi nous et je vous propose qu'il le soit comme président d'honneur, au même titre que le Père Henri de Lubac. En tout cas, cette Maison est la sienne. M. Jean Rougé sait bien qu'elle l'est pour lui aussi ; je n'ai pas besoin de le lui redire : il descend assez fréquemment de sa colline pour venir jusqu'à nous et, si c'est toujours par amitié, c'est le plus souvent aussi pour nous aider dans notre travail, et par exemple pour nous apporter les résultats d'une minutieuse révision, précieuse par sa compétence.

A la mélancolie que nous apporte cet important changement, se mêle aussi la confiance que nous inspire pour l'avenir l'entrée dans le Conseil — si l'Assemblée générale la sanctionne — de deux jeunes universitaires, tous deux agrégés des lettres, l'un, M. Bernard Yon, maître assistant à l'Université de Saint-Etienne, qui connaît déjà bien tous nos problèmes d'édition et de finances, l'autre, M. Jean-Noël Guinot, docteur ès lettres, qui laisse son poste de professeur de Khâgne à Lyon pour devenir « chercheur du C.N.R.S. » et qui nous assistera ici à plein temps, dans notre Institut des Sources Chrétiennes, pour tout ce qui concerne la publication des volumes de la Collection. Nous sommes très reconnaissants à la Direction du C.N.R.S. et à la Section de Langues et Civilisations classiques du Comité National d'avoir, malgré le petit nombre de postes et le grand nombre des candidats, accordé à notre équipe vieillissante ce renfort absolument indispensable pour l'avenir.

Un autre événement marquant de cette année 1982 est certainement la publication de notre 300<sup>e</sup> volume : le premier a paru en 1942 et la Collection est ainsi âgée de 40 ans ; depuis son 100<sup>e</sup> numéro en 1964 et son 200<sup>e</sup> en 1973, elle maintient son rythme de 11 à 12 volumes par an. Mais cette famille déjà nombreuse ne demande qu'à s'accroître : le programme des années à venir se remplit vite et les collaborateurs de qualité ne cessent pas de se présenter. En attendant de le faire à Lyon avec tous nos amis, après Noël, nous célébrerons cette « sortie » du n° 300 dès le 8 novembre prochain à Paris, dans une réunion organisée par les Editions du Cerf.

C'est avec la Direction de ces mêmes Editions du Cerf, vous le savez, que nous avons engagé, depuis plus d'un an, des tractations en vue d'un nouveau contrat, plus détaillé et plus précis que celui de 1941. Les problèmes actuels comme les changements intervenus ou à intervenir parmi les responsables de nos deux organismes — Association et Editions du Cerf — nous invitent à mieux définir nos relations réciproques afin de garantir une collaboration répondant à leurs exigences respectives. Le Conseil a mandaté pour cette discussion MM. Pangaud et Yon, ainsi que votre Secrétaire ; l'un d'entre eux va vous dire où nous en sommes, après la dernière réunion à laquelle nous avons pris part à Paris, le 23 septembre dernier.

Je dois signaler encore que le C.N.R.S. a transformé, cette année-ci, les « avances », c'est-à-dire les prêts sans intérêts qu'il consentait à notre éditeur pour deux ou trois volumes par an, en subventions, ce qui permettra de diminuer un peu le prix de nos livres, puisque ces subventions sont destinées à solder une partie des frais de fabrication. Quant au C.N.L., c'est toujours par des « avances » qu'il aide nos publications, avances dont le pourcentage par rapport au devis approche de 50 % ; elles sont remboursables, non par annuités, mais au prorata de la vente, jusqu'à la 10<sup>e</sup> année.

Enfin, la vente promotionnelle organisée par le Cerf à l'occasion du n° 300, vente avec 50 % de réduction des 200 premiers numéros de « Sources Chrétiennes » et des volumes de la série des « Textes monastiques d'Occident », a provoqué un grand nombre d'achats de ces volumes, en France et à l'étranger, de la part de bibliothèques diverses, d'un certain nombre de monastères, petits ou grands, et de nombreux particuliers (surtout des professeurs). De plus, les

bibliothèques ouvertes au public, conformément à la récente loi qui concerne les livres, peuvent profiter d'une réduction importante sur tous les volumes parus. A cette publicité, notre Institut, grâce au dévouement de nos collaboratrices, a participé notamment par l'envoi d'environ 4 000 tracts.

## RAPPORT FINANCIER

Nous soumettons à votre examen et à votre approbation les documents suivants :

- un bilan qui fait l'inventaire du patrimoine de notre Association au 31 décembre 1981 (actif et passif) ;
- un compte de gestion faisant ressortir l'état de nos recettes et dépenses de l'exercice 1981.

Le résultat de cet exercice 1981 se traduit par un déficit de gestion s'élevant à 20 716,42 F qu'il appartient, selon nos Statuts, de prélever sur le fonds de dotation.

- Au chapitre des recettes, il est à remarquer :
  - une augmentation de plus de 50 000 F sur le poste « dons pour envois gratuits » ; elle est à considérer comme une rentrée « exceptionnelle », consécutive à un appel lancé auprès des membres de l'Association en septembre 1981 ;
  - un montant sensiblement égal des droits d'auteurs et de direction servis par l'éditeur ;
  - une augmentation des cotisations, qui passent de 49 000 F à 52 000 F.
- Au chapitre des dépenses, la diminution du poste « Personnel » s'explique par l'absence, pour une longue immobilisation, d'une collaboratrice de l'Association.

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 61 459,12 F, correspondant à l'achat d'un photocopieur et à des travaux d'isolation (dont le principe et le montant avaient été définis en 1980 par le Conseil et approuvés par l'Assemblée). Une deuxième tranche de travaux est en cours de réalisation.

Ces dépenses d'investissement figurent à l'actif de notre bilan au poste « valeurs immobilisées ».

Il est à craindre que, pour l'année 1982, le budget de fonctionnement laisse encore un certain déficit.

## Bilan au 31 décembre 1981

### ACTIF

<i>Valeurs immobilisées</i> .....		83 521,14
Mobilier et matériel <sup>1</sup> .....	39 544,15	
Installations <sup>1</sup> .....	43 976,99	
	<u>83 521,14</u>	
<i>Autres valeurs immobilisées</i> .....		6 738,66
Titres S.N.I. ....	6 738,66	
<i>Stocks livres</i> .....	<u>102 563,02</u>	102 563,02
<i>Valeurs réalisables à long terme</i> .....		337 500,00
Avances Editions du Cerf (à plus d'un an) ....	<u>337 500,00</u>	
<i>Valeurs réalisables à moyen terme</i> .....		232 500,00
Avances Editions du Cerf (à moins d'un an)	<u>232 500,00</u>	
<i>Valeurs réalisables à court terme</i> .....		68 268,82
Editions du Cerf .....	37 569,23	
Droits d'auteur à recevoir .....	13 695,50	
A.I.E.P. ....	17 004,09	
	<u>68 268,82</u>	
<i>Valeurs disponibles</i> .....		418 340,46
Banque .....	813,29	
Chèques postaux .....	57 762,28	
Caisse d'Épargne .....	359 211,44	
Caisse .....	<u>553,45</u>	
	<u>418 340,46</u>	
<i>Résultat : déficit de l'exercice</i> .....	<u>20 716,42</u>	20 716,42
		<u>Total de l'actif</u> 1 270 148,52
1. dont investissement de l'exercice :		
— photocopieur .....	6 488,13	
— travaux d'isolation .....	54 970,99	

### PASSIF

<i>Capitaux propres (Fonds de dotation)</i> .....		844 970,26
Fonds de dotation initial .....	3 185,00	
Dotations ultérieures .....	841 785,26	
	<u>844 970,26</u>	
<i>Provision pour risques éventuels (congés payés, autres risques)</i> .....		242 590,00
<i>Dettes à moyen terme (à plus d'un an)</i> .....		51 000,00
(Avances des auteurs remboursables après le 31 décembre 82)		
<i>Dettes à court terme (à moins d'un an)</i> .....		131 588,26
Cotisations 1982 (perçues en 1981) .....	41 300,39	
Envois gratuits à effectuer .....	42 945,98	
Charges sociales .....	25 970,21	
Impôt sur intérêts .....	12 338,00	
Frais divers à payer .....	8 936,25	
Droits d'auteurs à reverser .....	97,43	
	<u>131 588,26</u>	
		<u>Total du passif</u> 1 270 148,52

## Compte de gestion au 31 décembre 1981

<i>Recettes</i>		
Dons pour envois gratuits .....		108 565,93
— Œuvre d'Orient .....	10 000,00	
— Divers .....	98 565,93	
	<u>108 565,93</u>	
Autres recettes .....		356 034,65
— Droit de Direction .....	146 888,09	
— Droits d'auteurs .....	17 665,76	
— Dons divers .....	16 768,60	
— Subventions S.J. ....	118 690,00	
— Cotisations .....	52 542,20	
— Participation aux frais .....	3 480,00	
	<u>356 034,65</u>	
Produits financiers .....	84 884,36	72 546,36
— Impôts .....	12 338,00	
	<u>72 546,36</u>	
<i>Total des recettes</i> .....		<u>537 146,94</u>
<i>Dépenses</i>		
Envois gratuits .....		108 565,93
Frais de personnel .....		295 294,83
— Appointements .....	201 888,70	
— Vacations .....	3 264,80	
— Charges sur salaires .....	90 141,33	
	<u>295 294,83</u>	
Frais de gestion .....		66 948,15
— Bulletins et imprimés .....	4 497,35	
— Bibliothèques .....	22 000,00	
— Frais de propaǵande .....	750,00	
— Frais de déplacements .....	13 775,20	
— P.T.T. (timbres, ports, tél.) .....	15 348,55	
— Fournitures de bureau .....	10 577,05	
	<u>66 948,15</u>	
Frais de locaux et installations .....		82 858,40
— E.D.F. (eaux, chauffage) .....	21 822,43	
— Loyer .....	28 800,00	
— Assurances .....	2 000,00	
— Entretien des locaux .....	6 781,97	
— Amortissement installations matériel .....	23 454,00	
	<u>82 858,40</u>	
Frais financiers .....		133,19
— Frais de banque et C.C.P. ....	133,19	
Perte sur exercice antérieur .....		4 062,86
<i>Total des dépenses</i> .....		<u>557 863,36</u>
<i>Total des recettes</i> .....		<u>537 146,94</u>
<i>Déficit de l'exercice</i> .....		<u>20 716,42</u>

Nous avons le regret de faire part du décès de deux anciens membres de notre Conseil d'Administration : en décembre 1981, de Mgr Georges Jouassard et, en septembre 1982, de M. Robert Proton de la Chapelle ; et, depuis le mois de mai, de plusieurs de nos collaborateurs : Dom René Dolle, M. Robert Flacelière, Mlle Christine Thouzellier, le Père A.J. Festuǵière.

Le 7 mai, nous avons accueilli une « Table ronde » qui avait pour objet d'établir le programme de la publication des œuvres de Lactance non encore parues. Étaient présents, autour de M. Jean Rouǵé, Professeur honoraire de l'Université Lyon III, et du P. Mondésert : Mlle C. Ingreneau (Univ. du Mans), MM. A. Goulon (Univ. de Caen), P. Monat (Univ. de Besançon), M. Perrin (Univ. d'Amiens).

Du 15 au 19 septembre, un Colloque international du C.N.R.S. sur Grégoire le Grand a réuni environ 80 participants à Chantilly. Y ont pris part, de « Sources Chrétiennes », les PP. B. de Vreǵille et C. Mondésert ; y étaient présents plusieurs de nos éminents collaborateurs. La Collection a déjà publié de Grégoire : les trois tomes des *Dialogues* (1978-80) et des *Morales sur Job* (les livres I-II, XI-XVI). D'autres volumes sont en préparation (*Morales, Pastoral, Lettres...*).

On nous permettra de remercier ici tous ceux qui ont joint une lettre — parfois assez longue, toujours intéressante — à la réponse qu'ils ont donnée à notre Enquête sur les clients de la Collection S.C. : ces témoignages personnels sont pour nous le meilleur des encouragements dans une tâche qui ne manque pas de difficultés.

## Nos publications

Depuis notre dernier Bulletin (n° 46, juin), ont paru :

— le n° 297, *Règles des saints Pères*, tome I (le second, n° 298, suivra bientôt). Il s'est écoulé plus d'un siècle entre les premières règles monastiques écrites ou traduites en latin autour de 400 (celles d'Augustin et de Basile, que nous publierons) et les législations datées du VI<sup>e</sup> siècle (celle de Césaire d'Arles, qui est en préparation, celles du Maître et de Benoît, déjà publiées) ; c'est vers cette époque qu'il faut situer quelques règles très brèves et visiblement anciennes, que le Père Adalbert de Voǵüé nous présente dans ces deux volumes ; il en donne un texte critique, une traduction et tâche de prouver qu'elles ont été successivement élaborées à Lérins. Ces six textes offrent un intérêt exceptionnel, car ils nous font assister à la naissance et au développement d'une communauté-type aux premiers temps du monachisme latin ;

— le n° 299, Basile de Césarée, *Contre Eunome*, tome I. Ce volume a été élaboré par deux jésuites et un dominicain : le texte et l'introduction critiques ont été préparés par les PP. G.M. de Durand, o.p., et L. Doutreleau, s.j., et l'introduction historique et doctrinale, la traduction et les notes par le P. B. Sesboué, s.j. Cette collaboration a donné lieu naturellement à plusieurs rencontres de ces trois savants à Paris ou à Lyon. L'importance, dans les années 360-364, du débat entre Eunome et Basile tient à son objet : dans le dogme trinitaire, divinité du Fils et divinité aussi du Saint-Esprit. C'est le conflit de la philosophie grecque et de la Révélation chrétienne, de la raison et de la foi, à un niveau encore jamais atteint auparavant. C'est ce qui rend passionnante l'étude du « Contre Eunome » ;

— le n° 295, Théodoret de Cyr, *Commentaire sur Isaïe*, tome II : on y retrouvera les qualités de rigueur, de concision et de clarté qui caractérisent l'exégèse de Théodoret et on y constatera que celle-ci obéit à des règles qui lui donnent une réelle unité : de l'explication littérale, historique, jusqu'à l'interprétation typologique et théologique.

Nous attendons incessamment la sortie du n° 296, Egérie, *Journal de*

*voyage* : ce volume remplacera le n° 21, paru sous le nom d'Ethérie, fort bien édité, en 1948, par Hélène Pétré et quatre fois réimprimé, tellement ce texte était utile à tous les pèlerins de Terre Sainte ; il le sera plus que jamais sous sa nouvelle forme, car de nombreuses recherches effectuées durant ces trente dernières années réclamaient une mise à jour que n'a pas voulu assurer le premier auteur, et c'est un excellent spécialiste de l'histoire des pèlerinages anciens qui s'en est chargé : Pierre Maraval, de l'Université de Strasbourg. L'ouvrage a été entièrement « refondu », et augmenté du texte critique d'un curieux document du VII<sup>e</sup> siècle concernant « la bienheureuse Egérie » présenté par le Professeur M.D. Diaz y Diaz (Université de Compostelle).

Nous saluons d'une façon particulière la sortie du n° 300, Jean Chrysostome, *Panegyriques de saint Paul* : il s'agit-là de « discours » qui sont parmi les plus beaux de l'œuvre oratoire d'un des plus célèbres « Pères grecs », celui dont on a dit qu'il était le « Démosthène chrétien ». Un oratorien, qui nous a déjà donné les « Catéchèses mystagogiques » de Cyrille de Jérusalem (n° 126), le P. Auguste Piédagnel, nous présente ces Panegyriques, avec texte critique et traduction, et, dans l'introduction et les notes, beaucoup d'informations intéressantes sur les aspects historiques, littéraires, spirituels de ces textes. Peu d'ouvrages pouvaient aussi bien que celui-ci marquer l'étape du n° 300 et répondre à l'intérêt croissant de notre époque pour les écrits de l'Antiquité chrétienne.

Notons que le n° 299 est publié avec le concours du C.N.R.S. et les n°s 295, 296, 297 et 298 le sont avec le concours du Centre National des Lettres.

Les prochaines publications apporteront la suite de plusieurs ouvrages déjà commencés de Basile et d'Eusèbe de Césarée, de Grégoire de Nazianze, de nouveaux traités de Tertullien, d'autres œuvres de Jean Chrysostome, deux ouvrages historiques : l'*Histoire acéphale d'Athanase*, l'*Histoire ecclésiastique* de Sozomène, et encore beaucoup d'autres, si « Dieu prête vie » à la Collection.

En même temps que la parution du livre II du grand ouvrage d'Irénée (n°s 293-294), nous annonçons la publication en un seul volume de la traduction française (avec un minimum de notes et une très courte introduction) de tout ce traité *Contre les hérésies*, dont le titre évoque la polémique, mais dont le contenu est en très grande partie positif : c'est le premier exposé, ample et magistral, du message chrétien inspiré de la tradition orale et de l'Écriture. Une difficulté imprévue retardera un peu cette publication que le Cerf voulait réaliser durant ce trimestre : nous espérons qu'elle sera faite avant la fin de l'année 1983.

Nous signalons à nos auteurs qui, à Paris, veulent acquérir directement des volumes de « Sources Chrétiennes » (ou de la série Philon) que le « guichet » des Editions du Cerf se trouve maintenant 22 boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris, tél. 555-80-26.

Rappelons enfin le nouveau régime (Journal Officiel du 14 mars 1982) pour les « versements effectués au profit d'œuvres d'intérêt général » : il porte de 1 % à 3 % du revenu net imposable le plafond de déduction des versements effectués au profit d'associations ou fondations reconnues d'utilité publique, ce qui est le cas, on le sait, de notre Association des Amis de S.C. — Notre Secrétariat peut délivrer aux donateurs un reçu selon le modèle publié au Journal Officiel.

---

Association des « AMIS DE SOURCES CHRETIENNES »  
(reconnue d'utilité publique)

29, rue du Plat, 69002 Lyon

C.C.P. 3875-10 E Lyon

Tél. (7) 837-27-08

Cotisations annuelles : adhérent : 70 F ; bienfaiteur : 150 F ; fondateur : 600 F

Directeur de publication : C. MONDÉSERT